



# Séparation, conditions d'hébergements pour les enfants

Par **jerome6425**, le **11/08/2015** à **19:18**

Bonjour,

Je vais divorcer, et je vis avec ma nouvelle amie qui à un garçon de 7 ans et qui a un appartement de 2 chambres.

J'ai 2 enfants : une fille de 9 ans et un garçon de 6 ans.

J'aimerais savoir si nous pouvons laisser les 2 chambres pour les 3 enfants :  
ex: les deux garçons (qui ne sont pas frères) dans une chambre et ma fille dans l'autre ou bien le frère et la soeur ensemble et le garçon de mon amie dans l'autre chambre.

Mon amie et moi dormirons dans le salon ( l'appartement fait environ 60 m2).

Est-ce qu'une de ces conditions est légale pour que je puisse les recevoir 1 week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires?

Bien-sûr les chambres seraient uniquement attribuées aux enfants même durant leurs absences.

Merci pour votre réponse.